NATIONS UNIES **EP**





Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr. GENERAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/80/39 16 octobre 2017

FRANÇAIS ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quatre-vingtième réunion
Montréal, 13 – 17 novembre 2017

PROPOSITION DE PROJET: COSTA RICA

Le présent document contient les commentaires et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination:

• Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)

PNUD

FEUILLE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS Costa Rica

Costa Rica							
(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉE	MESURE DE CONTRÔLE				
Plan de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUD (principale)	64 ^e	35 % d'ici 2020				
(II) DERNIÈRES DONNÉES COMMUN VERTU DE L'ARTICLE 7 (ANNEXE C	•	ANNÉE : 2016	10,89 (tonnes PAO)				

(III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO)									ANNÉE : 2016	
Substance chimique	Aérosol	Mousse	Lutte contre les incendies	Réfrigération		Solvant	Agent de transfor- mation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale pour le secteur	
	Fabrication		Fabrication	Entretien						
HCFC-141b					2,23				2,23	
HCFC-141b dans des polyols prémélangés importés		1,27							1,27	
HCFC-142b					0,10				0,10	
HCFC-22					8,55				8,55	

(IV	(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (TONNES PAO)									
Val	leur de référence 2009 – 2010 :	14,1	Point de départ des réductions globales durables	32,21						
	CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (TONNES PAO)									
	Déjà approuvée :	18,93	Restante:	13,28						

(V) PLAN	D'AFFAIRES	2017	2018	2019	TOTAL
PNUD	Élimination de SAO (tonnes PAO)	1,7	0,0	0,9	2,7
	Financement (\$ US)	113 950	0	60 200	174 150

(VI) DONNÉES	DE PRO	JET	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	TOTAL
Limites de consor du Protocole de N		n vertu	S. O.	S. O.	14,1	14,1	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7	9,17	s. o.
Consommation m (tonnes PAO)	naximale a	utorisée	S. O.	s. o.	14,1	14,1	12,7	12,7	12,7	12,7	12,7	9,17	S. O.
Financement convenu (\$ US)	PNUD	Coûts de projet	761 523	0	168 000	0	62 000	0	106 000	0	56 000	0	1 153 523
		Coûts d'appui	57 114	0	12 600	0	4 650	0	7 950	0	4 200	0	86 514
Fonds approuvés ExCom (\$ US)	par	Coûts de projet	761 523	0	168 000	0	62 000	0	0	0	0	0	991 523
		Coûts d'appui	57 114	0	12 600	0	4 650	0	0	0	0	0	74 364
Total des fonds demandés pour approbation à cet	te	Coûts de projet	0	0	0	0	0	0	106 000	0	0	0	106 000
réunion (\$ US)		Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	7 950	0	0	0	7 950

Recommandation du secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Costa Rica, le PNUD à titre d'agence d'exécution principale, a présenté une demande de financement pour la quatrième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant de 106 000 \$ US, plus des coûts d'appui d'agence de 7 950 \$ US. La proposition comprend le rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche, le rapport de vérification sur la consommation de HCFC et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période 2017 à 2018.

Rapport sur la consommation de HCFC

Consommation de HCFC

2. Le gouvernement du Costa Rica a déclaré une consommation de 10,89 tonnes PAO de HCFC en 2016, soit 14,2 % inférieure aux limites fixées par l'accord et 22,8 % en deçà de la valeur de référence. La consommation de HCFC pour 2012-2016 est indiquée au Tableau 1.

Tableau 1 : Consommation de HCFC du Costa Rica (2012-2016, données de l'Article 7)

НСГС	2012	2013	2014	2015	2016	Valeur de référence
Tonnes métriques						
HCFC-22	308,67	178,16	178,16	155,69	155,4	181,88
HCFC-123	0,54	2,78	2,91	2,45	0,00	0,36
HCFC-124	2,31	0,83	0,91	0,67	0,45	3,95
HCFC-141b	48,62	23,41	23,15	19,93	20,3	32,59
HCFC-142b	9,36	2,42	2,43	2,1	1,5	6,17
HCFC-225ca	0,00	0,00	0,9	0,00	0,00	-
HCFC-225cb	0,00	0,00	0,9	0,00	0,00	-
Sous-total (tm)	369,50	207,60	209,36	180,84	177,65	224,94
HCFC-141b dans les polyols prémélangés	0,00	0,00	10,40	9,06	11,5	164,64**
importés*						
Total (tm)	527,41	207,60	219,76	189,90	189,15	389,58
Tonnes PAO						
HCFC-22	16,98	9,80	9,80	8,56	8,55	10,00
HCFC-123	0,01	0,06	0,06	0,05	0,00	0,01
HCFC-124	0,05	0,02	0,02	0,01	0,01	0,09
HCFC-141b	5,35	2,58	2,55	2,19	2,23	3,58
HCFC-142b	0,61	0,16	0,16	0,14	0,10	0,40
HCFC-225ca	0,00	0,00	0,02	0,00	0,00	-
HCFC-225cb	0,00	0,00	0,03	0,00	0,00	-
Sous-total (tonnes PAO)	23,00	12,60	12,63	10,96	10,89	14,1
HCFC-141b dans les polyols prémélangés importés*	0,00	0,00	1,14	1,00	1,27	18,11**
Total (tonnes PAO)	40,37	12,60	13,77	11,96	12,16	32,21

^{*}Selon les données du programme du pays

3. La diminution de la consommation de HCFC est attribuable à la mise en œuvre des activités liées au PGEH et à la mise en œuvre stricte du système d'octroi de licences et de quotas d'importation.

^{**}La consommation moyenne entre 2007 et 2009 est conforme à la décision 61/47.

¹ Conformément à la lettre du 27 septembre 2017 adressée au PNUD par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie du Costa Rica.

Rapport de mise en œuvre du programme de pays

4. Le gouvernement du Costa Rica a communiqué les données de consommation des HCFC dans le rapport sur la mise en œuvre du programme de pays 2016, lesquelles correspondent aux données fournies en vertu de l'Article 7.

Rapport de vérification

5. Le rapport de vérification a confirmé que le gouvernement met actuellement en œuvre un programme d'octroi de licences et de quotas d'importation et d'exportation de HCFC, que la consommation totale de HCFC en 2016 était de 10,89 tonnes PAO, et qu'un cadre réglementaire est maintenant en place pour permettre au pays de respecter ses engagements dans le cadre du Protocole de Montréal.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

- 6. Le système d'octroi de licences pour les importations de HCFC et de HFC est opérationnel depuis 2010, et le système de quotas de HCFC l'est depuis 2013. Un système en ligne (TICA) a été mis en place avant la mise en œuvre de la troisième tranche afin de faciliter et de renforcer le suivi des importations de SAO et autres réfrigérants (y compris les HFC). Le système permet la vérification d'informations en ce qui a trait aux demandes d'importation, aux quotas et aux licences par les douanes, les importateurs et les autres institutions impliquées dans le contrôle des SAO. De la formation a été dispensée à 75 douaniers et agents d'exécution afin de poursuivre la mise en œuvre du système de surveillance en ligne.
- 7. Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie (MINAE) et l'Unité nationale de l'ozone (UNO) fixent les quotas nationaux et les communiquent à chaque importateur en tenant compte de leurs importations antérieures de HCFC. Le total des quotas attribués pour 2017 s'élevait à 10,61 tonnes PAO.

Secteur de fabrication

8. L'introduction de la technologie au cyclopentane chez Atlas Industrial, SA (Mabe) a été achevée avant la mise en œuvre de la troisième tranche, soit en juillet 2017, et aura permis d'éliminer 14,4 tonnes PAO de HCFC-141b contenu dans les polyols prémélangés importés.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

- 9. 258 techniciens spécialistes de la réfrigération et de la climatisation ont reçu une formation sur les bonnes pratiques de leur secteur en partenariat avec l'Institut national de l'apprentissage (INA), l'Institut d'électricité (ICE), et la Chambre des Industries. Les écoles d'ingénieurs de l'Université du Costa Rica (UCR) et l'Institut technologique du Costa Rica (TEC) ont créé une commission afin d'intégrer les enjeux liés à l'entretien des appareils de réfrigération dans leurs programmes correspondants. Au total, 140 techniciens ont participé à des ateliers visant à fournir des informations sur les activités du PGEH et la réglementation des SAO, et 1 223 techniciens spécialistes en réfrigération et en climatisation ont reçu leur certification. Le réseau de récupération de SAO a reçu 5 unités de récupération et 15 réservoirs, et a déclaré la récupération de 175 kg de réfrigérant. Avec le soutien d'institutions de formation du Brésil (SENAI) et de la Colombie (SENA), un nouveau programme portant sur « La réfrigération et la climatisation avec ammoniac » a été élaboré et de la formation a été organisée pour cinq instructeurs de l'INA.
- 10. Le projet pilote démontrant l'utilisation de systèmes à base de CO_2 et d'ammoniac chez les fournisseurs alimentaires de supermarchés (PINOVA) a achevé la conception de l'installation, l'équipement a été acheté et installé dans l'entreprise bénéficiaire, et le processus de canalisations prévues pour l'ammoniac et le CO_2 est en cours. La mise en œuvre du projet se poursuivra au cours de la prochaine

tranche, où les résultats du projet de démonstration seront diffusés afin d'encourager les autres utilisateurs à évoluer vers cette technologie.

Unité de mise en œuvre et de suivi du projet (PMU)

11. L'UNO est responsable de la gestion et du suivi du projet du PGEH, avec le soutien de la commission interagence menée par le ministère de l'Environnement ainsi que d'autres agences. La commission conseille l'UNO quant à son calendrier de travail pour la mise en œuvre du PGEH, ainsi que pour la répartition des tâches et des responsabilités. L'UNO dirige l'interaction avec les parties intéressées sur le projet mis en œuvre, la vulgarisation de l'information et la gestion quotidienne des activités du PGEH.

Financement décaissé

12. En date de septembre 2017, sur les 991 523 \$ US approuvés jusqu'ici, 967 427 \$ US ont été décaissés comme l'indique le Tableau 2. Le solde de 24 096 \$ US sera décaissé en 2017-2018.

Tableau 2 : Rapport financier de la phase I du PGEH du Costa Rica (\$ US)

Agence	Première et deuxième tranches		Troisièm	e tranche	Total global approuvé :		
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	
PNUD	929 523	929 523	62 000	37 904	991 523	967 427	
Taux de décaissement		100,0		61,1		97,6	
(en %)							

Plan de mise en œuvre de la quatrième tranche du PGEH

- 13. Les activités suivantes seront mises en œuvre en 2017 et 2018 :
 - (a) Formation de 80 agents de douanes sur les réglementations concernant les SAO (10 000 \$ US);
 - (b) Formation de 150 techniciens spécialisés en réfrigération et en climatisation sur les bonnes pratiques du secteur de la réfrigération comprenant les systèmes à base d'ammoniac, l'élaboration d'un nouveau modèle de système de certification des techniciens, deux séances de formation pour les professeurs universitaires sur l'utilisation de réfrigérants naturels (CO₂, HC, NH₃), la poursuite du projet pilote de démonstration pour appuyer l'adoption de technologies à faible PRG sans SAO (ammoniac et CO₂) destiné aux fournisseurs alimentaires de supermarchés (PINOVA), et un soutien aux écoles d'ingénieurs dans l'utilisation de réfrigérants naturels (59 000 \$ US);
 - (c) Élaboration d'un système de gestion des SAO indésirables, y compris les HCFC (14 000 \$ US);
 - (d) Achèvement de l'élaboration d'un système d'écoétiquetage pour les appareils de réfrigération et de climatisation écoénergétiques, en ayant au moins quatre types de systèmes certifiés et obtention de l'engagement de quatre entreprises en ce qui a trait à l'importation d'équipements écoénergétiques (financement approuvé de la troisième tranche);
 - (e) Mise en œuvre et suivi du projet (23 000 \$ US)

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

COMMENTAIRES

Rapport sur la consommation de HCFC

14. Lors de l'examen du rapport de vérification, le Secrétariat a noté de petites différences entre les données des douanes et celles de l'Article 7 en raison de mélanges incorrectement enregistrés aux douanes. Bien que ces différences n'aient pas affecté la vérification de la consommation globale, le PNUD a précisé que le pays abordera cette question lors de futures formations aux douanes.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

Cadre juridique

15. Le gouvernement du Costa Rica établira des quotas d'importation de 10,88 tonnes PAO pour 2018, soit une valeur inférieure à la consommation maximale permise en vertu du Protocole de Montréal (12,69 tonnes PAO) et de son accord avec le Comité exécutif.

Secteur de l'entretien des appareils de réfrigération

- 16. Le Secrétariat a demandé plus d'informations sur l'état d'avancement de la formation avec des systèmes à base d'ammoniac en ce qui concerne le nouveau cours élaboré en 2015 et sa viabilité à long terme. Le PNUD a précisé que le Costa Rica vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2021; l'adoption de ces solutions de remplacement est donc considérée comme une priorité et les techniciens auront besoin de formation sur l'entretien de tels équipements. De plus, le gouvernement travaille actuellement avec les importateurs, fournisseurs d'équipement et entreprises d'entretien pour favoriser l'adoption de technologies à faible PRG.
- 17. Le gouvernement croit que les cours spécialisés comme « Réfrigération et climatisation industrielles » préparés à l'INA avec l'appui de SENA (Colombie) assureront la viabilité des cours de formation, car ils permettront aux techniciens de se tenir au courant des technologies nouvelles et naissantes. En outre, ces formations appuieront le système de certification pour les techniciens du pays.
- 18. Le Secrétariat a demandé des explications concernant le projet pilote actuel de démonstration avec PINOVA, sur la durabilité des technologies choisies, et sur la possibilité que l'entreprise bénéficiaire fournisse du cofinancement. Le PNUD a confirmé que PINOVA a offert du cofinancement même à l'étape de l'élaboration et démontre ainsi son engagement ferme à appuyer l'adoption de la technologie proposée.

Conclusion

19. La consommation du Costa Rica en 2016 était de 14,2 % inférieure aux limites fixées par l'accord et 22,8 % en deçà de la valeur de référence. Le gouvernement a établi un système efficace de quotas et de licences pour le contrôle des HCFC, appuyé par un système en ligne. Les activités mises en œuvre jusqu'à présent dans le secteur de l'entretien, notamment l'intégration de bonnes pratiques en matière de réfrigération dans les programmes universitaires techniques ou d'ingénierie, la formation de techniciens ainsi que le programme de récupération et de recyclage, y compris ceux prévus pour la quatrième tranche, assureront la viabilité à long terme des activités, et continueront de permettre au pays d'honorer ses obligations de conformité en vertu du Protocole de Montréal. Le Secrétariat a également noté que le projet pilote pour l'une des entreprises bénéficiaires (PINOVA) d'appuyer l'adoption de réfrigérants de remplacement à faible PRG reçoit actuellement du cofinancement de l'entreprise, démontrant ainsi son engagement à appuyer l'adoption de technologies à base d'ammoniac et de CO₂.

RECOMMANDATION

20. Le Secrétariat du Fonds recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la troisième tranche de la phase I du Plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Costa Rica; il recommande en outre l'approbation globale de la quatrième tranche de la phase I du PGEH du Costa Rica, ainsi que le plan de mise en œuvre de la tranche correspondante pour 2017-2018, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-après.

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, quatrième tranche)	106 000	7 950	PNUD